Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212203418-20260213-DELIBERATION_5-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRAMAIN

Séance du 13 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize février, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Benoit DESPRES, Maire.

Présents : DESPRES Benoit, Maire, Sylvain BARON, Patrick ESNAULT, Gaëtan GUINARD, adjoints, Gilles BRIENS, Céline RABARDEL, Éric REBOURS, Roland JEHAN, Mickaël MAHE, Cédric LEFEUVRE, Catherine HESRY, David CLEMENT

Procurations : Tiphaine LESCAN à Catherine HESRY et Jean-Michel PRAT à Eric REBOURS

Secrétaire de séance : Sylvain BARON

Nombre de conseillers en exercice : 14 présents : 12 votants : 14

Date de la convocation : 05/02/2026

2026-05 : Compte Financier Unique 2025 (CFU)

Monsieur Le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il retire de l'ordre du jour cette délibération. En effet, la trésorerie de Lamballe Armor n'a pu émettre en heure et en temps le CFU définitif suite à des problèmes techniques dans leurs services.

Ce sujet sera reproposé ultérieurement.

Le secrétaire
Sylvain BARON

PO
Le Maire
Benoit DESPRES

Mairie de Tramain
Côtes d'Armor